

Pabu Infos

N° 39 - Janvier 2014





Une bonne année 2014...

Nous sommes encore dans la période des vœux ...

Au nom du conseil municipal, du Centre Communal d'Action Sociale, permettez-moi de vous souhaiter une bonne année 2014... Bonne année, bonne santé, avec tous ces petits bonheurs qui rendent notre quotidien plus facile et plus agréable. Ces vœux sont, bien entendu, pour vous-mêmes, mais aussi destinés à tous ceux qui vous sont chers.

Nous avons une pensée toute particulière pour ceux qui, en 2013, ont eu à subir une épreuve : la perte d'un être cher, la maladie, le chômage, la précarité... A vous qui avez connu cette épreuve difficile, nous souhaitons malgré tout que cette nouvelle année vous apporte sérénité et confiance en l'avenir.

L'année 2014 va être marquée par plusieurs temps forts :

- Les 23 et 30 mars auront lieu les élections municipales dans les 36 680 communes de France.
- Le 25 mai ce sera le tour des élections européennes (*1 seul tour pour élire 74 députés*).
- Le 6 juin nous commémorerons le 70^{ème} anniversaire du débarquement.
- Le 12 juin débutera au Brésil la coupe du monde de football.
- Enfin, à partir du 14 juillet, nous commémorerons le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale.

Ce bulletin revêt un caractère un peu particulier puisqu'il est le dernier de notre mandature. Depuis juin 2001, 39 bulletins vous ont été adressés avec une grande régularité (*3 par an*). Vous êtes nombreux à avoir exprimé votre satisfaction de voir Pabu infos dans votre boîte à lettres.

Merci à ceux qui ont alimenté les différentes rubriques, merci à nos annonceurs, à Loïc Frémont, adjoint à la communication, qui est le responsable de cette publication.

35 000 visiteurs sont allés sur le site de la commune en 2013, ce qui représente une progression de plus de 50 % par rapport à 2012 et démontre l'intérêt croissant des internautes pour les différentes rubriques.

Nous allons entrer en période électorale ces prochaines semaines. La campagne électorale et les élections municipales seront un des temps forts de 2014. Nous souhaitons que les échanges et les propositions se fassent dans un climat serein et constructif.

Bloavez mat à tous.

Le Maire,
Pierre SALLIOU

Sommaire



Vie municipale 4/13

Edito _____	P. 2
Sommaire _____	P. 3
Etat Civil _____	P. 4
Chiffres de l'Etat Civil _____	P. 5
Elections municipales _____	P. 6
Consignes de tri _____	P. 7
Actualités associatives et sportives _____	P. 8
Inauguration des travaux école du Croissant _____	P. 9
On en a parlé dans la presse _____	P. 10/11
Urbanisme - Passeports _____	P. 12
Bibliothèque _____	P. 13



Vie associative 14/20

Club des Ajoncs d'or - Marine marchande _____	P. 14
AS Pabu - FNACA _____	P. 15
Skol ar Yezhoù _____	P. 16
Amicale Laique _____	P. 17
Tennis Club _____	P. 18
Calendrier des manifestations _____	P. 19
Journée de la Femme _____	P. 20



Diffusion : Mairie de Pabu, rue de la Mairie, 22200 Pabu

Tél. 02 96 40 68 90 - Fax 02 96 40 68 99

Directeur de la publication : Pierre Salliou

Responsable de la rédaction : Loïc Frémont

Comité de rédaction : Yves Morice, Jean-Louis Jacob, Sylvie Jonet

Conception & Impression : Repro Copie

11 venelle de la caserne 22200 Guingamp - Tél. 02 96 21 39 30



Etat Civil de l'année 2013



NOUS AVONS EU LA JOIE D'ACCUEILLIR 18 NOUVEAUX PETITS PABUAIS :

Alyssa LE BAIL	le 2 janvier
Djamel-Eddine BOUARFA	le 11 janvier
Louna GUILLARD JEZEQUEL	le 12 janvier
Naya LE CASTREC	le 27 janvier
Grégoire ABOUT	le 22 février
Manoé DUMONT	le 21 mars
Elijah DUPUIS	le 11 avril
Luna COLLOBERT	le 29 avril
Naomi GONÇALVES	le 11 mai
Yannaël PARANTHOËN	le 20 mai
Jules GUILLOUX	le 31 mai
Léo BOUSQUET BOROWCZYK	le 11 juin
Enzo LE GALL DEREAT	le 13 juillet
Alban LASSON	le 18 août
Elina MILLET	le 21 août
Maël SINNAH	le 26 août
Sarah HENRY	le 23 septembre
Malone CONNAN	le 4 octobre



NOUS AVONS EU LE PLAISIR DE CÉLÉBRER LES MARIAGES DE :

Jean-François PROST & Ghislaine DASSONVILLE-BENOITON	le 16 février
Stéphane LE MAT & Catherine BRÉHINIER	le 23 février
Roland DÉNÈS & Danielle LECLERC	le 11 mai
Arnaud KERHOAS & Aurélie MERCEREAU	le 8 juin
Yann KERMARREC & Carole JONET	le 29 juin
Christophe L'HÉNORET & Marina LE MOIGNE	le 3 août
Samuel FRERE & Shimrit OZ	le 13 août
Sébastien LAURENCE & Frédérique TRASBOT	le 31 août
Erol ERDOGAN & Lydie Zeynep POLAT	le 23 novembre

4

NOUS NOUS SOMMES ASSOCIÉS À LA PEINE DES PROCHES DE :

Christiane NÉVO	66 ans	le 1 ^{er} janvier	Francis LE DÛ	86 ans	le 3 juin
Victor HENRY	101 ans	le 8 janvier	Jean-Marie LAGADEC	89 ans	le 13 juin
Marguerite KERMARREC	89 ans	le 9 janvier	Jeanne MINSO	89 ans	le 21 juin
Jean LE COUËDIC	95 ans	le 15 janvier	Mélanie LE ROUX	104 ans	le 29 juin
Michel MAITREJEAN	64 ans	le 16 janvier	Jeanne LE MAT	82 ans	le 6 juillet
Yvonne MORVAN	89 ans	le 22 janvier	Michel L'HÔTELLIER	67 ans	le 7 juillet
Monique EVEN	85 ans	le 22 janvier	Marie JEANNIN	92 ans	le 24 juillet
Yvonne L'AFFETER	90 ans	le 23 janvier	Louis SAVIDAN	87 ans	le 1 ^{er} août
Marcelle BIZEC	85 ans	le 30 janvier	Emile PHILIPPE	88 ans	le 3 août
Louis-Marie LE CAM	99 ans	le 1 ^{er} février	Serge LIBRAIRE	81 ans	le 4 août
Agnès LE LAY	87 ans	le 3 février	Michelle MICHEL	74 ans	le 18 août
Georgette ROULLEAU	80 ans	le 4 février	Jeanne LE BESCOND	90 ans	le 26 août
Louise GUENNEC	79 ans	le 6 février	Célestine LE DRUILLENNEC	100 ans	le 27 août
Marie-Claire SCAVINER	70 ans	le 13 février	Fernande LE MEUR	91 ans	le 29 août
Annick DUÉDAL	82 ans	le 16 février	Jean PASTOL	76 ans	le 30 août
Nadia LAGARDE	43 ans	le 16 février	Jean LE SEC'H	86 ans	le 7 septembre
François LEVAXELAIRE	66 ans	le 23 février	Georges LE CORRE	87 ans	le 10 septembre
Anna MONFORT	93 ans	le 6 mars	Paulette CONAN	94 ans	le 11 septembre
Joséphine BLAHIC	89 ans	le 16 mars	Henriette HERLET	84 ans	le 21 septembre
Elisa RAULT	100 ans	le 23 mars	Lucienne LE LIRZIN	84 ans	le 13 octobre
Jean MORINIERE	91 ans	le 23 mars	Ambrosine LE FOLLEZOU	94 ans	le 23 novembre
Emilienne LE PAGE	93 ans	le 31 mars	Lucienne DELAYE	89 ans	le 27 novembre
Yvette BRAS	82 ans	le 2 avril	Alexis BÉCHEC	100 ans	le 2 décembre
Jacqueline JULIENNE	99 ans	le 9 avril	Jeannine KLIMECKA	86 ans	le 12 décembre
Valentine HENRY	92 ans	le 3 mai	Marie Thérèse LE GRAËT	83 ans	le 12 décembre
Suzanne SIGNORELLI	91 ans	le 3 mai	Marie-Anne FERRON	103 ans	le 13 décembre
Béatrice JÉZÉQUEL	48 ans	le 7 mai	Madeleine L'OSTELIER	90 ans	le 15 décembre
Andrée GUÉRIN	99 ans	le 18 mai	Patrick KERMORVAN	58 ans	le 17 décembre
Anne-Marie TANGUY	89 ans	le 29 mai	Madeleine GERARD	85 ans	le 30 décembre





de l'état civil pour les amateurs de statistiques

Les services de l'état civil ont enregistré 638 naissances sur le pôle de santé de Guingamp (337 garçons et 301 filles), dont 18 petits Pabuais (10 garçons et 8 filles). Petit rappel démographique : en 2012, 645 naissances ; en 2011, 704 naissances ; la baisse de la natalité se poursuit.

Comme tous les ans, voici le « tant attendu » palmarès des prénoms :

- **Chez les garçons :** le gagnant est... Nolan ! avec 3 orthographes différentes, il a été donné 12 fois ; les Jules et Timeo arrivent en seconde position ex-aequo, 8 fois chacun. Rappelons qu'en 2012, le prénom le plus donné était Mathis.

- **Chez les filles :** la gagnante est Léna, donné 8 fois ; Inès arrive en seconde position, donné 6 fois. Viennent ensuite les petites Clara et Lola : 5 fois chacune. L'an dernier les Chloé avaient remporté le concours !

Au niveau national, ce sont les petits Nathan et les petites Emma qui demeurent indétrônables... mais la bataille reste ouverte ! Participez-y !

En 2013, les seules lettres de l'alphabet non utilisées sont le Q et le X. C'était le U lors des 2 dernières années. La lettre la

plus utilisée étant toujours le L (90 fois) comme les 2 dernières années. Particularité croissante : beaucoup de prénoms commencent par des voyelles (A 74 fois et E 70 fois). Certains prénoms n'ont qu'une seule consonne, ex : Aelia, Aela, Eivy, Youée. Les prénoms composés sont de moins en moins nombreux : 3 garçons (Djan-Eddine, un petit Pabuais, Marc-Ivan, Pierre-Louis et une seule fille Bella-Jane).

Nous avons eu le plaisir de célébrer 9 mariages. Nous souhaitons beaucoup de bonheur à ces nouveaux couples.

Nous avons eu à déplorer le décès de 420 personnes sur notre commune, dont 57 Pabuais. Ces chiffres s'expliquent par la présence des personnes domiciliées dans les EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), et aussi par la présence des personnes décédées au pôle hospitalier. A noter que 24 personnes de moins de 60 ans y sont décédées l'an dernier ; il y en avait 30 en 2012 et 50 en 2011.

Sur notre commune, sur les 57 personnes décédées, 3 personnes avaient moins de 60 ans et nous avons perdu 6 centenaires.

Recensement 2014

L'année 2014 est une année de recensement pour la commune de Pabu. Cinq agents ont été recrutés, tous Pabuais : Christelle Béchet, Dominique Caro, Jean-Marie Cocguen, Audrey Lévy et Audrey Monsauret.

Ils disposeront d'une carte éditée par la mairie sur laquelle figure leur photo d'identité. Ils passeront à vos domiciles entre le 16 janvier et le 15 février inclus. Merci de leur réserver le meilleur accueil lors de leur passage chez vous.



Agents recenseurs « De gauche à droite, Audrey Lévy, Dominique Caro, Christelle Béchet, Jean-Marie Cocguen et Audrey Monsauret ».

1) Quand ?

Elles auront lieu : le dimanche 23 mars pour le premier tour; le dimanche 30 mars pour le second tour.

2) Où ?

Dans les bureaux de vote : du bourg, à la mairie (bureau 1), de l'école du Croissant (bureau 2). Votre bureau de vote (1 ou 2) est indiqué sur votre carte d'électeur. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00.

3) Ce qui change :

- **Les listes sont paritaires.** Ainsi, pour Pabu, chaque liste devra comporter les noms de 12 femmes et 11 hommes ou 12 hommes et 11 femmes.
- **Le panachage est désormais interdit, sous peine de nullité du vote.**
- **Un vote valide, c'est un seul bulletin dans l'enveloppe, sans signe distinctif, sans rature et sans ajout.**
- Le bulletin de vote (de format A4 = grande feuille) comportera 2 listes distinctes :
 - o A gauche les conseillers municipaux candidats au nombre de 23.
 - o A droite les conseillers communautaires candidats au nombre de 4 plus un suppléant.

A noter que les conseillers communautaires sont nécessairement candidats au conseil municipal.

Pour tout renseignement complémentaire, il suffit de vous adresser à la mairie.

Les jeunes qui ont eu 18 ans entre le 1^{er} janvier et le 28 février 2014 pouvaient s'inscrire sur les listes électorales. Ils ont pu être inscrits par la mairie selon les états fournis par l'INSEE, et en être avisés directement à leur domicile.

4) Documents nécessaires pour pouvoir voter :

- **La carte d'électeur.**
- **Une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport,...) est désormais obligatoire, quelle que soit la taille de la commune.**

5) Pièces à présenter pour voter

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité sont les suivants :

- **Carte nationale d'identité;**
- **Passeport;**
- **Carte d'identité de parlementaire** avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire;

- **Carte d'identité d'élu local** avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat;
- **Carte vitale** avec photographie
- **Carte du combattant** de couleur chamois ou tricolore;
- **Carte d'invalidité civile ou militaire** avec photographie;
- **Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat** avec photographie;
- **Carte d'identité ou carte de circulation** avec photographie, délivrée par les autorités militaires;
- **Carte de famille nombreuse** avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer;
- **Permis de conduire;**
- **Permis de chasser** avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat;
- **Livret ou carnet de circulation**, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969;
- **Récépissé valant justification de l'identité**, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale;
- **Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport**, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune.

Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales sont les suivants :

- **Carte nationale d'identité ou passeport**, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité;
- **Titre de séjour;**
- **Carte d'identité de parlementaire** avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire;
- **Récépissé valant justification de l'identité**, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale;

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.



Nouvelles consignes de tri



OUI

Emballages et briques alimentaires



OUI

Emballages métalliques



OUI

Bouteilles et flacons plastiques



OUI

Papiers, journaux, magazines



OUI

Pas besoin de les laver Il suffit de les vider



Tous les emballages en plastique

NON



Les **OBJETS** en plastique ne se trient pas

NON

Couches-culottes
Essuie-tout
Cotons-tiges
Papiers souillés ou gras...



Ils sont à jeter dans votre bac d'ordures ménagères

Un doute, une question ?
www.smitred.com
02 96 54 65 10



Actualités associatives et sportives

Forte mobilisation des bénévoles pour le Téléthon 2013

Samedi 23 décembre, le Téléthon a rassemblé plus de 200 personnes entre le cours de zumba du matin, qui a rassemblé 80 participants, et les activités sportives de l'après-midi. On notait la présence de bénévoles de plusieurs associations pabuaises : l'Amicale laïque, les Ajoncs d'Or, la Fnaca, l'AS Pabu et son école de football, ainsi que plusieurs élus. Le club de tennis s'est également associé à la manifestation en organisant une compétition en double mixte de 16h00 à 22h00.



• Une grosse affluence pour le cours de zumba.

Le coup d'envoi des activités sportives a été donné à 14h00 en présence d'un jeune couple, dont le maire allait célébrer le mariage quelques minutes plus tard. Ils ont ainsi parrainé cette édition du Téléthon. Les sportifs avaient le choix entre une marche de 6 km, une course à pied en boucle autour du centre bourg, de même que

les cyclistes qui ont parcouru le circuit à 13 reprises ! Les jeunes de l'école de football de l'AS Pabu sont venus s'entraîner sur le terrain situé à côté de l'école bilingue. La sécurité était assurée par des membres de la FNACA. Tous les participants à ces différentes épreuves se sont retrouvés dans la salle des fêtes où les attendaient un goûter offert par la municipalité, ainsi qu'une urne où chacun a pu déposer un don en faveur du Téléthon.



• Les bénévoles des associations présentent le chèque qui va être remis à l'AFM.

Mardi 10 décembre en soirée, les représentants des participants au Téléthon étaient réunis en mairie pour la remise officielle des fonds collectés. Bernard Henry, adjoint en charge des associations et coordonnateur de l'événement, a présenté le bilan de la journée du 23 novembre. Avec les fonds récoltés lors de l'animation « zumba », c'est un chèque de 2.023 €, en hausse de 37% par rapport à l'édition 2012, qui sera remis à l'AFM.



• Les sportifs entourant les futurs mariés avant le début des épreuves.

Vestiaires du stade du Rucœur

Depuis de nombreuses années, l'AS Pabu attendait de nouveaux vestiaires sur le site de Rucœur et ceci s'est réalisé comme un cadeau de Noël.

Conçu par la société MODULE CREATION basée à Loscouet-sur-Meu, cet équipement de neuf modules comprend quatre vestiaires joueurs, deux vestiaires arbitres, tous équipés de douches, un club house et un local de rangement pour une superficie totale de 243 m². Le montant des travaux s'élève à 280 000 €, subventionné à hauteur de 58%.



• Les modules en cours d'installation.

Tous les promeneurs, nombreux dans ce secteur, ont pu remarquer et visiter cette installation qui a surpris tout le monde par sa conception et son aménagement intérieur. Je souhaite que ce nouvel équipement permette à l'AS Pabu de trouver, à l'issue de ses entraînements, un lieu d'hygiène, de sécurité et de rencontre.



• Les nouveaux vestiaires après achèvement.

Bernard HENRY

Adjoint en charge de la vie associative et sportive

Inauguration des travaux d'extension-rénovation de l'école du Croissant



Vendredi 18 octobre, Claudy Lebreton, président du conseil général des Côtes-d'Armor est venu couper le ruban inaugural des travaux d'extension-rénovation de l'école du Croissant, qui ont commencé le 10 avril 2012 pour s'achever à la rentrée de septembre 2013.

De nombreuses personnalités étaient présentes à cette inauguration : Yannick Botrel et Gérard Le Cam, sénateurs, Didier Robert, conseiller général, Claude Le Goux, inspecteur de l'éducation nationale, Stéphane Tourtin, commandant l'unité territoriale de gendarmerie, plusieurs maires et élus des communes voisines...



- Le président Claudy Lebreton coupe le ruban inaugural.



- Visite des nouveaux locaux : la bibliothèque.

Avant de couper le ruban, les invités ont visité les locaux sous la conduite du maire, de l'architecte Didier Coldefy et de la directrice Elisabeth Déréat qui a présenté notamment le fonctionnement d'un tableau numérique installé à la rentrée.



- Des visiteurs attentifs à la démonstration d'utilisation du tableau numérique.

Après l'inauguration par le président Claudy Lebreton, Pierre Salliou a pris la parole pour rappeler l'historique des travaux réalisés ; la tranche de travaux porte essentiellement sur l'aile maternelle avec 212 m² d'extension et 236 m² de réhabilitation pour un coût total de 802 142 € TTC. L'Etat, le conseil régional et le conseil général ont participé au financement de ces travaux, ainsi que le sénateur Gérard Le Cam au titre de sa réserve parlementaire. Au final, en tenant compte du fonds de compensation de la TVA, la charge de la commune représente 53,74 % de la dépense.

Avant de passer la parole aux autres intervenants, Pierre Salliou a conclu :

« A titre personnel, je vis cette journée comme un privilège. Elle témoigne de la vitalité de notre commune. Par ce geste, nous concrétisons notre volonté d'œuvrer à l'épanouissement et au développement de nos enfants. Leur réussite tant éducative que scolaire est un enjeu majeur pour notre collectivité ».



- Allocution du maire entouré des personnalités.



Jean-Yves DEREAT
Adjoint en charge des affaires scolaires



ON en a parlé dans

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE À PABU

Samedi 14 septembre, Bernard Henry, adjoint en charge de la culture, et Emilie Coz, responsable de la bibliothèque, ont organisé une randonnée contée sur le sentier du Frou, dans le cadre des journées du Patrimoine. Une quinzaine de marcheurs ont participé à cette balade de 4,5 km. Au détour du chemin, ils ont croisé la conteuse Dominique et l'accordéoniste Jean-Michel de la compagnie du Buzug Gourmand de Pommerit-le-Vicomte.

C'est avec humour et en musique que nos deux compères ont agrémenté le parcours de deux contes illustrant parfaitement la ruralité. Une belle balade qui s'est achevée par un goûter offert par la municipalité.

De son côté, Pierre Salliou a emmené une quinzaine de personnes à la découverte du patrimoine privé et public de la commune. Leur randonnée les a conduits dans l'église Saint Tugdual, puis dans le parc du château de Munehorre. Ils ont ensuite gagné la chapelle Saint Loup, à côté du lycée Le Restmeur, avant de rejoindre l'aqueduc et l'hôpital et sa stèle des bienfaiteurs.



• Dominique et Jean-Michel au détour du chemin



• Une partie des photographes en compagnie des élus

LES ENFANTS ORGANISENT UNE COLLECTE DE JOUETS



Pour la troisième année consécutive, les enfants de la commission municipale se sont mobilisés pour organiser une collecte de jouets au profit des Restos du cœur. Encadrés par Jean-Yves Déréat et Annick Durand, adjoints, et Philippe Sourdès, animateur de la maison des jeunes, les enfants ont effectué un premier tri à la maison des jeunes. « Avec ce que nous avons pu collecter, il sera possible de préparer une centaine de lots, à raison de deux ou trois jouets par lot. Ils seront remis aux Restos du cœur le 14 décembre » a précisé Jean-Yves Déréat.

Ces jouets ont été collectés par les enfants des deux écoles pabuaises et par ceux de l'école Saint-Léonard de Guingamp. Cette collecte a débuté avec Pabu, suivie par d'autres communes périphériques et reprise par le service petite enfance de Guingamp Communauté qui assure désormais la coordination. Avant d'être remis aux familles concernées, les jouets seront nettoyés et éventuellement réparés.



• Une partie des jouets collectés (photo A. Gautier)

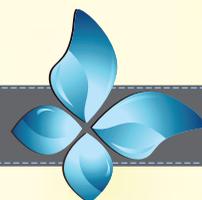
REGARD OBJECTIF DE PLOUMAGOAR EXPOSE À LA MAIRIE

Samedi matin, 16 novembre, a eu lieu à la mairie le vernissage de l'exposition « Impression Nature ». Il s'agit de l'œuvre de sept photographes de l'atelier photo du CLAP de Ploumagoar. Jean-Jacques Carlier, animateur de cet atelier, a précisé que « Chacun avait pour objectif de montrer, suivant sa sensibilité et son sens artistique, une petite partie de cette nature trop souvent malmenée ».

Ce groupe de photographes comprend Nicole Allais « L'eau, c'est la vie », Béatrice Vanderdeghem « Les mal-aimés sous la lumière », Nadine Jacquin « Les ciels », Danielle Gautier « L'abstrait », Didier Gac « Papillons, vivons la nature », Jean-Jacques Carlier « Regard » et Sonya Henrionnet « Cœurs de fleurs ».

LES LAURÉATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES REÇOIVENT LEUR DIPLOME

Vendredi 22 novembre, Martine Anger, conseillère municipale en charge du fleurissement, recevait les lauréats du concours des maisons fleuries 2013 pour leur remettre leur diplôme, avec le concours



d'Alix et Elisa, membres de la commission municipale des enfants, en présence de plusieurs élus et de personnels des services techniques. Le palmarès a déjà été annoncé dans la précédente édition.

Pour cette année, 17 personnes s'étaient inscrites pour le concours des maisons fleuries. Tous ont reçu des bons d'achat, avant de partager le verre de l'amitié.

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Vendredi 3 janvier, près de 270 personnes avaient pris place dans la salle des fêtes pour assister à la cérémonie des vœux du maire à la population et aux associations. De nombreux élus des communes voisines et représentants des professionnels de la commune avaient également répondu à l'invitation.

Après une courte introduction de la commission municipale des enfants, Yvon Le Guichard, directeur général des services, a présenté ses vœux au nom de l'ensemble du personnel.



• Les lauréats du concours 2013 et les élus

LES MEMBRES DU CCAS DISTRIBUENT DES COLIS DE NOËL

Comme chaque année, les membres du centre communal d'action sociale (CCAS) se sont répartis en huit équipes pour procéder à la distribution des colis de Noël pour les anciens de la commune âgés de 80 ans et plus. Ce sont au total 187 colis qui ont été distribués cette année, dont une trentaine à des Pabuais résidant en structures d'accueil : résidence des Hortensias et résidence Ty Nevez à Pabu, résidence Beau-Chêne à Saint-Agathon...

Samedi 21 décembre, les élus et quelques membres du CCAS se sont rendus dans les résidences dépendant du centre hospitalier, où ils sont toujours bien accueillis, selon Denise Thomas, adjointe en charge des affaires sociales. Dans les derniers jours de l'année, les élus ont rendu visite à la doyenne de Pabu, Jeanne Cloarec, qui a fêté ses 103 ans le 20 décembre.



• Visite aux Pabuais de la résidence Ty Névez



• Alix prend la parole au nom des enfants

Puis, Bernard Henry, maître de cérémonie, a passé la parole à Annick Durand, adjointe en charge de l'urbanisme et de l'état civil, qui a rappelé quelques chiffres relatifs à la démographie et à l'urbanisme, et qui a présenté les agents recenseurs qui viennent d'être recrutés. Pierre Salliou, maire, a ensuite pris la parole pour évoquer les grands dossiers de la mandature qui s'achève, en insistant aussi sur la notion de proximité et de lien social dans un monde où chacun est tenté de se replier sur lui-même.



• Le maire pendant son allocution

Enfin, le maire a invité l'assistance à regarder un montage vidéo, présentant une rétrospective de l'actualité pabuaise en 2013, réalisé par Loïc Frémont, adjoint en charge de la communication. Cette cérémonie s'est clôturée par le traditionnel vin d'honneur.

Bilan 2013 de la commission d'urbanisme

9 réunions de la Commission d'Urbanisme se sont tenues pour examiner :

- **11 demandes de permis de construire**, dont les vestiaires du Rucaër, chiffre en baisse par rapport à l'année 2012, qui est certainement dû au fait que la norme RT 2012 a poussé de nombreuses personnes à déposer les demandes de permis avant l'échéance du 31 décembre 2012,
- **2 permis de démolir**,
- **22 déclarations préalables** (créations de clôtures, abris de jardins, remplacement de porte par fenêtre ou l'inverse, pose de fenêtre de toit, type vélux),
- **58 demandes de certificats d'urbanisme**,
- **47 DIA** (déclarations d'intention d'aliéner), en hausse constante depuis 2008, soit plus d'une quarantaine de nouvelles familles sur notre Commune cette année encore, et c'est avec plaisir que nous les accueillons !

Zoom
sur l'Habitat à Pabu :



Les logements de Pen-an-Allée ont accueilli leurs occupants (5 familles) au printemps 2013. Avec Guingamp Habitat, il est prévu la construction de 8 logements individuels dans le cadre de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine).

Faisant partie de la commission Habitat à Guingamp Communauté, je constate qu'il y a peu de logements vacants sur Pabu, et quasiment aucune offre de location disponible... Avis aux investisseurs ! Les seuls logements vacants sont des maisons en cours de transaction immobilière.

Annick DURAND

Adjointe en charge de l'Urbanisme

Délivrance des Passeports



Si vous souhaitez obtenir un passeport, il faut désormais s'adresser à la mairie de Guingamp en téléphonant au **02.96.40.64.40** pour obtenir un rendez-vous. La demande de rendez-vous est absolument obligatoire, sachant que les rendez-vous sont pris toutes les 30 minutes.

Vous pouvez téléphoner :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
et le samedi de 8h30 à 12h00.

Le demandeur doit être présent au moment de la demande et au moment du retrait, car il y a prise d'empreinte.

Le passeport peut être retiré dans un délai de 10 à 15 jours et doit être retiré avant 3 mois. Il est valable 10 ans.

Vous devez obligatoirement fournir :

- 2 photos d'identité.
- une pièce d'identité.
- une copie de l'acte de naissance
(si vous avez déjà un passeport,
ou une carte d'identité même périmée).
- un justificatif de domicile.
- le livret de famille pour les enfants mineurs.

Coût du timbre fiscal :

- 86 € pour les majeurs.
- 42 € pour les 15 à 17 ans.
- 17 € pour les moins de 15 ans

Attention : Il vous sera demandé le nom de vos parents, plus leur date et lieu de naissance.





Ca s'est passé à la bibliothèque

A l'occasion des 150 ans de la gare de Guingamp, l'exposition « Trains de vies » a pris place à la bibliothèque, du 6 septembre au 5 octobre. Cette exposition, réalisée par le conseil général des Côtes d'Armor, était consacrée à l'histoire du petit train des Côtes du Nord.

Beaucoup de succès pour cette exposition, qui a été très largement visitée par le public et par de nombreuses classes.

Lors du vernissage, Aimé Dagorn, président de Guingamp Communauté, a remercié la commune d'accueillir cette exposition dans le cadre de la transformation de la gare, dossier mené depuis cinq ans et qui mettra Guingamp à 2 h 25 de Paris en 2017. Pierre Salliou, maire de Pabu, a souligné combien les chemins de fer irriguaient les Côtes du Nord et ont contribué à son développement. Jean-Pierre Euzen, auteur de "l'Arrivée du chemin de fer en Bretagne nord" était également venu dédicacer son livre samedi 5 octobre.



• Le vernissage de l'exposition.

Dans le cadre de la semaine du goût, « les grains, farines et pains » étaient à l'honneur du 16 au 30 octobre. Une exposition durant laquelle, plusieurs animations avaient été mises en place : atelier de fabrication de pain, avec le boulanger en retraite, Christian Thos, pour les élèves de CE1-CE2 de l'école bilingue ; une heure gourmande du conte autour du pain et un atelier concours de dessin était organisé pour les enfants, qui devaient composer à l'aide de graines, une création. Les adultes et adolescents n'étaient pas oubliés puisqu'un quiz mettait à l'épreuve leurs connaissances sur le pain, les farines et les graines. Les réponses se trouvaient en parcourant et en observant tous les éléments de l'exposition.



• Une vue de l'exposition grains, farines et pains.

Le palmarès a été dévoilé le samedi 26 octobre en présence de nombreux élus et parents. Emilie Coz a remis aux vainqueurs un chèque de librairie avant que tout le monde déguste et apprécie les divers petits pains préparés par le boulanger pabuais, Denis Touboulic. Le palmarès : concours de dessin, catégorie 6-8 ans : Briag Le Bivic ; catégorie 9-12 ans : Justine Clech. Quiz : Catherine Dupont et ses petits-enfants.

Le 18 décembre, un atelier fabrication de cartes de vœux pop-up a eu lieu pour les enfants à partir de 8 ans. Découpages, collages et paillettes étaient de mise ! Le 20 décembre, des contes de Noël ont ravi les petites oreilles de 3 ans et plus...

Pensez-y!...

La culture, ça s'emprunte ! Vous êtes avide de culture, vous aimez regarder des DVD ou écouter des CD ? Vous trouverez forcément votre bonheur à la bibliothèque :

- Plus de 12000 livres empruntables (*nouveautés, romans, revues, documentaires, BD, livres jeunesse...*).
- Un choix de CD et DVD pour enfants et adultes, souvent renouvelé.
- Un poste informatique mis à disposition des lecteurs pour la consultation internet et le travail bureautique.
- Un large choix de livres en gros caractères et des livres lus (CD) pour les personnes ayant des problèmes de vue.
- Un service gratuit de portage de livres à domicile pour les personnes à mobilité réduite. (Personnes âgées, malades, femmes enceintes, ...)
- Vous recherchez un livre, un DVD ou un CD que nous ne possédons pas ? nous pouvons vous le faire parvenir par le biais de la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor. Demandez-nous !

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Mercredi : 10h-11h30/15h-18h
- Vendredi : 15h-19h
- Samedi : 10h-11h30

TARIFS DES INSCRIPTIONS :

- Abonnement familial : 11€
- Abonnement individuel : 7 €
- Abonnement gratuit pour les enfants de moins de 12 ans domiciliés ou scolarisés à Pabu
- Supplément DVD : 5€

Le club des Ajoncs d'or

Les activités du club

- **Le dimanche 20 octobre** : le banquet annuel du club, très prisé par les adhérents, s'est déroulé, d'une façon très conviviale, sous le signe de l'humour et de la bonne humeur.
- **Le lundi 18 novembre** : le concours de belotes interclubs a rassemblé bon nombre de participants. Une coupe a été remise, par le club, aux lauréats, à l'issue de la compétition.
- **Le jeudi 19 décembre** le goûter de Noël a réuni 115 personnes dans une ambiance joyeuse et amicale, les membres du club, à l'approche des fêtes de fin d'année.



• Banquet du 20 octobre

Les Sorties du trimestre.

- **Le jeudi 8 octobre** la sortie à Saint Connan et Carnoët. La matinée fut consacrée à la visite du musée de la résistance de Saint Connan, lieu de mémoire des activités du maquis implanté dans la forêt de Coatmallouen. L'après-midi s'est déroulée à Carnoët où des statues monumentales, très stylisées, sont érigées sur les contreforts de la colline « Tossen Sant Gweltas » surmontée d'une motte féodale. Les sculptures contemporaines représentent des saints bretons. Elles sont dirigées, pour la plupart d'entre elles, vers les lieux où ils vécurent.



• La visite de la vallée des saints

- **Le jeudi 14 novembre** : la marche a été effectuée à Senven-Lehart. Les marcheurs se sont régalés, à midi, autour d'une langue de boeuf ou d'une tête de veau, servies au restaurant.
- **Les vendredi 29 et samedi 30 novembre** : sortie à Paris. Durant le séjour, nous avons apprécié la croisière commentée sur la Seine, la balade dans le quartier historique de l'Île de la Cité puis le déjeuner-spectacle au cabaret « Le Paradis Latin » sur le thème de « Paradis à la folie ».
- **Le mardi 3 décembre** : sortie à Carhaix pour assister au spectacle sur le thème « 60 ans de chansons françaises ». Ces chansons furent interprétées par des chanteurs talentueux et agrémentées par des chorégraphies magnifiquement exécutées.



• Devant l'espace Glenmor à Carhaix

- Les membres du club, très assidus aux jeux qu'ils pratiquent habituellement les jeudis de club, se sont retrouvés, joyeusement, autour du goûter de Noël qui leur a été servi le jeudi 19 décembre 2013.

Le secrétaire, Alain OLLIVIER

Association Nord-Bretagne des Pensionnés Marine Marchande et Pêche



Les invités pendant le repas du 24 novembre

Les festivités de l'année 2013 se sont achevées par notre bal du 3 novembre avec l'orchestre de Dominique Moisan, suivi le 24 novembre par un repas dansant animé par le musicien John ; le déjeuner était servi par l'Oasis traiteur. 78 convives ont savouré ce repas dans une ambiance joyeuse et conviviale. Ce traditionnel déjeuner est attendu et apprécié, chacun retrouvant les copains pour retracer sa vie de retraité et son ancienne vie active de marin.

Les différentes activités de 2014 sont déjà arrêtées. L'assemblée générale du mercredi 5 février débutera l'année. Madame Le Nerrant, présidente Nord-Bretagne, Monsieur Marcadé, président de la zone Ouest, ainsi que Madame Luce, assistante sociale de Paimpol, animeront

cette réunion annuelle. Celle-ci sera suivie du verre de l'amitié offert à tous les participants et d'un repas « potée » sur inscription.

Autre temps fort pour notre association, le congrès Nord-Bretagne qui aura lieu le 6 avril à Paimpol. Nous invitons le maximum d'adhérents à participer à ce congrès où toutes les informations maritimes sont développées. A noter sur vos agendas l'animation estivale, le cochon grillé, à Lanrodec le samedi 19 juillet.

Retraités et futurs retraités vous pouvez nous rejoindre à tout moment, vous serez les bienvenus ; quelques petites années de cotisations dans la marine suffisent pour adhérer à notre association.

Pour tous renseignements :
Tél. 02.96.21.39.57.

BONNE ANNEE 2014

Henri TRIFOL, Président.



Après la montée de l'équipe première en D1 la saison passée, celle-ci se classe 5ème à la mi-saison.

L'équipe B rencontre plus de difficultés dans son groupe de D3, ceci étant dû à un manque d'implication de la part de certains joueurs, qui ne sont pas présents aux entraînements, ainsi que le dimanche. Nous espérons que la construction des nouveaux vestiaires du Rucaër les incitera à venir s'entraîner régulièrement.

Ayant enregistré un grand nombre de départs à l'intersaison en U15, nous n'avons pu engager d'équipe cette année, à mon grand regret !

L'école de foot enregistre, quant à elle, une petite diminution des effectifs, et par le biais de cet article, j'incite les parents à inscrire leurs enfants dans le club de leur commune, et non pas dans celui des communes voisines.

Enfin je remercie tous les dirigeants et éducateurs du club, pour leur engagement au quotidien pour que l'AS Pabu perdure.

Sportivement

Le président,
Stéphane CLOAREC

• Ecole de foot



• Jeunes U6



• Jeunes U9



Comité local de la FNACA

Trois dates historiques dans l'action de la FNACA : 1974, reconnaissance de notre qualité de combattant, permettant l'attribution de la carte du combattant à la 3^{ème} génération du feu – **1999**, reconnaissance de l'état de guerre en Algérie – **2012**, reconnaissance du 19 mars 1962 comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Tous ces acquis ont été obtenus grâce à la fidélité, au soutien et à l'action des adhérents de la FNACA.

L'extension d'attribution de la carte de combattant permettra en 2014 à tous les anciens d'Afrique du Nord, pour 120 jours de présence commencés avant le 2 juillet 1962, d'obtenir la carte du combattant et la retraite y afférant.

Le plafond de l'aide différentielle de solidarité en faveur des conjoints survivants est porté à 932 €.

Remise des cartes : Le vendredi 10 novembre, lors de la permanence assurée à la salle polyvalente, les adhérents sont venus nombreux retirer leur carte d'adhésion pour l'année 2014, ce qui leur permet un moment de convivialité.



• Remise des cartes 2014 aux adhérents.

Solidarité : Cette année encore le comité local de la FNACA a versé les sommes de 350 € au profit de l'AFM téléthon et de 200 € pour la lutte contre la mucoviscidose.

Un voyage est programmé du 24 au 30 août en Espagne (*Les Asturies, La Galice...*) 7 jours/6nuits. Formule bateau / autocar. Prix : 860 €.

Sortie 2 jours les 12 et 13 mai : jour 1 : Découverte de Nantes. jour 2 : les Floralties Internationales. Prix : 230 €. Les personnes extérieures peuvent également s'inscrire auprès du président : 02 96 21 32 90.

Les anciens d'AFN qui veulent nous rejoindre ou solliciter des renseignements seront les bienvenus. Nous remercions Monsieur le maire et la municipalité pour la mise à notre disposition des différentes installations et structures.

Bonne année 2014 à tous

Le président,
Joseph LE GALL.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE SKOL AR YEZHOU

Après le fest-noz d'octobre qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance, les opérations ventes de pizzas et de chocolats de Noël qui ont très bien fonctionné, l'APE de Skol Ar Yezhou souhaite remercier toutes les personnes (*membres, bénévoles, tous les participants des diverses manifestations organisées par l'APE, enseignants, élus de la mairie de Pabu ...*) qui œuvrent pour que l'association apporte son soutien financier afin que les enfants de l'école du bourg de Pabu puissent participer à plusieurs activités proposées par les enseignants tel que le cinécole, sorties scolaires ...).

Le projet pédagogique de l'année étant le Jardin, le 23 septembre dernier, sous un soleil magnifique, tous les enfants de l'école se sont rendus au Château de la Roche-Jagu, ils ont pu y découvrir une exposition sur la « Fête des Jardins ».

• Château de la Roche-Jagu



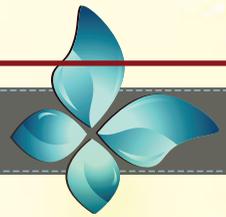
Le Père Noël est passé à l'école avec une hotte bien remplie, puis les enfants ont été accueillis par la municipalité pour partager le goûter de Noël.



• Noël



Prochaine manifestation, la 3ème édition du repas Kig Ha Farz qui se déroulera le samedi 22 février prochain à la salle des fêtes de Pabu (uniquement sur réservation jusqu'au 10 février, information au 06 26 33 77 00), avec de 10h00 à 18h00 une collecte de vieux journaux; venez nombreux en déposer afin de leur donner une seconde vie.



Les 30 ans de l'Amicale Laïque le 26 octobre 2013

Moment fort pour l'amicale qui a fêté son 30^{ème} anniversaire et la 30^{ème} assemblée générale le samedi 26 octobre à la salle polyvalente en présence de Monsieur Salliou, maire, de quelques adjoints, et de Madame Noël, déléguée de la Ligue de l'Enseignement.

Avant les festivités, le président Patrice Bogas a développé le bilan moral et les divers événements qui ont ponctué l'exercice 2012/2013. Après un rappel historique, le président a remercié tous les bénévoles qui ont œuvré pour que l'amicale existe et ne cesse de progresser depuis 1983. Il a aussi souligné l'importance de la subvention municipale et de la mise à disposition des locaux. Des mouvements ont été enregistrés au sein du conseil d'administration : démissions de Solange Bertho et de Colette Le Quellec et entrée de Mylène Bernard. De nombreux adhérents étaient présents et très attentifs. Le bilan financier, présenté par le trésorier Rémy Nicolas, faisait apparaître une situation très saine et positive.

Un dîner-spectacle a suivi cette assemblée, animé par « Les Complices ». Ambiance et convivialité étaient les maîtres-mots de cette soirée. Une tombola a permis de faire gagner les maillots de deux « footex » de l'En Avant de Guingamp : Younoussé Sankharé et Mamadou Samassa.

Le conseil d'administration s'est réuni le 7 novembre pour élire son bureau qui reste inchangé ; président : Patrice Bogas – vice-président : Bernard Cudennec – trésorier : Rémy Nicolas – trésorière adjointe : Véronique André – secrétaire : Nicolette Trifol - secrétaire adjointe : Isabelle Briand.



• Les invités prenant le verre de l'amitié.

Participation au Téléthon du 23 novembre

Comme chaque année, les sections cyclo et rando ont participé au téléthon local. La section « marche » de l'amicale avait préparé le circuit, conjointement avec le club des Ajoncs d'Or. Quant aux cyclos, le responsable Bernard Cudennec avait prévu plusieurs boucles autour du bourg, avec toute la sécurité nécessaire. De nombreuses personnes se sont mobilisées pour cette cause. Un goûter était offert par la municipalité et une urne mise à la disposition pour recevoir les dons.

Théâtre les 30 novembre et 1er décembre

Les samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre, l'amicale accueillait la Troupe d'Yvias qui interprétait « Ce soir au jamais ». 350 personnes ont assisté à ces deux représentations emplissant la salle des fêtes de leurs rires et de leurs chaleureux applaudissements. Pleine satisfaction aussi pour l'amicale dans le choix de cette animation qu'elle renouvellera fin 2014.



• La troupe d'Yvias à la fin de la représentation

Galette des rois

Durant le mois de janvier chaque section de l'amicale organise sa galette. De nombreux « rois et reines » sont couronnés durant ces moments de convivialité dans une ambiance décontractée et amicale.

Durant le premier semestre 2014 l'amicale organisera de nombreuses animations dont le détail se trouve dans le calendrier des manifestations. Vous pouvez également consulter notre site internet mis à jour régulièrement :

www.amicalelaiquedepabu.fr

Le président Patrice Bogas et l'ensemble du conseil d'administration souhaitent à tous une bonne et heureuse année 2014.

Nicolette TRIFOL secrétaire.



Entente Tennis Club Saint Agathon - Pabu

Avec 203 licenciés, les effectifs de l'ETC restent constants pour cette année 2014. Les entraînements sont ouverts pour tous les âges, des plus jeunes (4ans) jusqu'aux plus expérimentés. Ils ont lieu du lundi au samedi, aussi bien en journée qu'en soirée.

Des possibilités d'inscription subsistent encore à l'heure actuelle.

18

Événements de la saison 2013/2014

- Des stages de tennis sont organisés lors des vacances scolaires (Toussaint, Février, Pâques) par David Dubois (DE) pour les licenciés et non-licenciés ainsi que des cours individuels tout au long de l'année.
- Le tournoi interne a débuté en décembre et se terminera fin juin à l'occasion de l'AG.
- Pour la 1ère fois, le tournoi open organisé du 1er au 11 mai sera ouvert jusqu'au 2/6.
- Mise en ligne du site de l'ETC : <http://etc-stap.webnode.fr>.
- Assemblée Générale : le 29 juin 2014.
- Téléthon 2013 : Animation double organisée le samedi 24 novembre 2013 de 16h à 23h.
- 7 jeunes, encadrés par David Dubois et Benoît Gautier, ont participé dans 2 tableaux au tournoi de Ploufragan à la Toussaint avec l'objectif de « matcher » un maximum.
- Plusieurs soirées sont également prévues jusqu'à la fin de la saison (crêpes, pizzas, raclette).

Équipes masculines

R2 : L'équipe 1 occupe pour le moment la 1ère place de sa poule, avec 5 victoires en autant de rencontres. La montée en régionale 1 passera par une victoire contre Tréguieux le 12 janvier.

D1 : L'équipe 2 occupe la seconde place du classement. Tout reste jouable afin d'accéder à la Régionale. L'équipe 3, dernière du classement, tentera d'assurer son maintien lors des matchs retours.

D3 : Les équipes 4 et 5 ont éprouvé quelques difficultés lors des premières rencontres. L'objectif sera le maintien.

D4 : Les équipes 6 et 7 ont rempli leurs objectifs et disputeront les poules de montée afin d'accéder en D3.

Équipes féminines

D1 : L'équipe 1 occupe la seconde place du championnat après les matchs allers. La montée en Régionale passera par 5 victoires lors des 5 derniers matchs.

D2 : Après un bon début de championnat, l'équipe 2 n'a pas réussi à terminer dans les 3 premières et

disputera les poules descendantes et essaiera de se maintenir.

D4 : Les équipes 3 et 4 ont réalisé une très bonne première partie de championnat et accèdent ainsi aux phases de montée. L'objectif sera de faire monter une des 2 équipes en D3.

Équipes jeunes

Le championnat jeune débutera en janvier. 4 équipes garçons et 2 équipes filles affronteront d'autres équipes du département au cours de différentes rencontres. Les jeunes auront à cœur de montrer leurs progrès effectués depuis le début de la saison et mettent en valeur les couleurs du club.

Équipe +35 ans

Deux équipes +35 ans ont été inscrites dans cette catégorie, dont le championnat se déroulera au printemps.

Le bon déroulement du début de saison et les résultats encourageants sont le fruit de l'investissement de l'ensemble de l'équipe pédagogique (David Dubois, Patrick Guillou, Cyril Bonne, Julien Rossi) et l'ensemble des bénévoles du club.

Angé COTTIN

Le président.



• Les membres du bureau du club

**NOS
DATES**

✓ Février

✓ Mars

✓ Avril

✓ Mai

✓ Juin

Calendrier des Manifestations

Février

- 05 Assemblée générale de l'association nord-Bretagne des pensionnés marine marchande et pêche.
- 06 Club des Ajoncs d'Or.
- 09 Bal des Ajoncs d'Or avec l'orchestre Dominique Moisan.
- 16 Bal de l'Amicale Laïque avec l'orchestre Alexandre Monnier.
- 20 Club des Ajoncs d'Or.
- 22 Repas Kig Ha Farz (sur réservation) organisé par l'APE de Skol Ar Yezhoù.

Mars

- 02 Bal de la FNACA avec l'orchestre Silvère Burlot.
- 06 Club des Ajoncs d'Or
- 09 Bal de l'Amicale Laïque avec l'orchestre Fa Si La.
- 18 Cochon grillé à Bécherel organisé par le Club des Ajoncs d'Or.
- 19 Cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et Maroc.
- 20 Club des Ajoncs d'Or et concours qualificatif de belote.

Avril

- 03 Club des Ajoncs d'Or.
- 06 Congrès Nord-Bretagne des pensionnés marine marchande et pêche à Paimpol.
- 13 Bal de la FNACA avec l'orchestre Bernard Méhu.
- 14 Concours de boules interclubs en triplettes organisé par le Club des Ajoncs d'Or.
- 17 Club des Ajoncs d'Or.
- 20 Bal des Ajoncs d'Or avec l'orchestre Alexandre Monnier.
- 27 Bal de l'Amicale Laïque avec l'orchestre Alexandre Monnier.
- 27 Sortie des Ajoncs d'Or à Rennes au spectacle « Holiday On Ice »

Mai

- 01-11 Tournoi de tennis organisé par l'ETC Saint-Agathon - Pabu.
- 07 Club des Ajoncs d'Or et repas des octogénaires.
- 10-11 Sortie Randos/Cyclos de l'Amicale Laïque à Erdeven (56).
- 22 Club des Ajoncs d'Or et concours qualificatif de boules.

Juin

- 03 Sortie d'une journée à Pont Aven organisé par la FNACA.
- 05 Club des Ajoncs d'Or.
- 11 Journée conviviale de la FNACA avec repas le midi à la salle polyvalente.
- 12 Club des Ajoncs d'Or.
- 19 Marche à Larmor-Pleubian, avec pique-nique, organisée par le Club des Ajoncs d'Or.
- 26 Club des Ajoncs d'Or avec buffet campagnard.
- 29 Gouël ar Skol / fête de l'école (kermesse) organisée par l'APE de Skol Ar Yezhoù
- 29 Assemblée générale de l'ETC Saint-Agathon / Pabu.
- 29 Bal de la FNACA avec l'orchestre Véronique Cadanse.

Journée
mondiale
de la
femme

6^{ème}

6>9
MARS
2014

FESTIVAL

Journée Mondiale de la Femme



PLOUMAGOAR
GRÂCES - PABU